

I - Placement et rôle des Juges

- 1- Chef de concours :
 - Vérifie le matériel (poteaux placés 10cm devant le matelas de réception, barre ne devant pas toucher les poteaux et marquée pour être toujours placée du même côté.
 - Vérifie les montées de barre
 - Indique (avec drapeaux) si l'essai est réussi ou non.
- 2- Deux personnes aident à reposer la barre.
- 3- Secrétaire du concours :
 - Tient la feuille de concours,

selon les indications du chef de concours et sur laquelle sont inscrits les noms des athlètes et les montées de barre.

4- Une personne tient le panneau d'affichage.

5- Une personne fait fonctionner l'horloge de concentration : chaque athlète à **1'** pour effectuer son saut. Quand il reste 2 ou 3 athlètes, ils ont **1'30''** pour chaque essai, et celui qui commence le concours à ce moment-là n'a droit qu'à **1'**. Quand il n'en reste qu'un seul, il aura **3'** pour effectuer chaque essai.

Le temps est de **2'** entre deux essais consécutifs.

II - Déroulement du concours

- Les athlètes prennent leurs marques (la craie et le feutre sont interdits)
- Les concurrents peuvent s'abstenir de sauter à une hauteur (impasse). S'ils s'abstiennent au 1^{er} essai d'une hauteur, ils ne pourront effectuer le 2^{ème} et le 3^{ème} essai de cette hauteur.

III - Validité des sauts

0 = essai réussi

X = essai nul

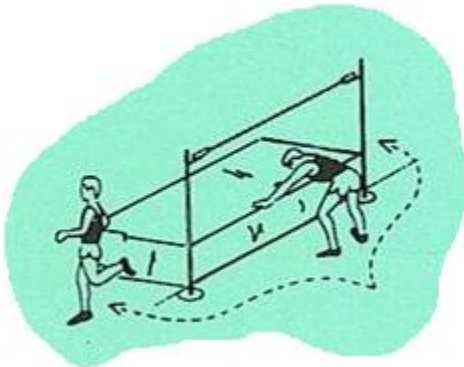
— = essai non tenté

- Un athlète est éliminé quand il a 3 échecs successifs.
- Lorsqu'il ne reste qu'un seul athlète, il a le droit de demander la hauteur de barre qu'il désire tenter.
- Les hauteurs de barre sont mesurées à chaque montée de barre ; une vérification est effectuée si un athlète tombe sur la barre en effectuant son saut.
- Une vérification est effectuée **avant** chaque tentative de record.

➤ IV – Fautes



- Le concurrent fait une faute s'il fait Tomber la barre de ses supports



- S'il touche le sol y compris la zone de chute au-delà du plan des montants, que ce soit entre ceux-ci ou à l'extérieur des montants, avec une partie quelconque de son corps sans avoir préalablement franchi la barre.

(Si lors d'un saut réussi, le concurrent touche la zone de chute avec le pied et n'en retire aucun avantage, le saut ne sera pas considéré comme un échec).

- S'il dépasse le temps imparti pour effectuer son essai.

V- Classements

Exemple de classement :

Ordre	dossard	Nom	1,80	1,85	1,90	1,93	1,96	1,98	2,00	2,02	Perf	Echecs	Clas.
1	11	A	-	o	xxo	xo	xxo	o	xo	xxx	2,00	6*	3ex
2	21	B	xo	o	-	xo	xxo	o	o	xxx	2,00	4*	1
3	31	C	xxo	o	xo	xo	xo	o	o	xxx	2,00	5*	2
4	41	D	xo	xxo	o	o	xo	xo	xo	xxx	2,00	6*	3ex
5	51	E	xx-	x									
6	61	F	xx-	o	x-	xo	xx-	o	xxx		1,98		5

O = essai réussi

X = essai nul

— = hauteur non tentée

*nombre d'échecs entre 1,80 et 2,00

B est 1^{er} car la barre à 2,00m est franchie au 1^{er} essai et 4 échecs

C est 2^{ème} car la barre à 2,00m est franchie au 1^{er} essai, mais 5 échecs

E est éliminé – 3 essais nuls consécutifs – non classé

Les ex-aequo sont ainsi départagés :

- Le concurrent ayant fait le plus petit nombre de sauts à la hauteur à laquelle se produit l'ex-aequo, sera classé avant l'autre.
- Si l'ex-aequo subsiste, le concurrent ayant manqué le plus petit nombre de sauts dans l'ensemble de l'épreuve sera classé avant l'autre, jusqu'à la dernière hauteur réussie.
- Si l'ex-aequo subsiste, **et seulement s'il s'agit de la première place**, un barrage peut être organisé : les concurrents se trouvant ex-aequo sauteront une fois de plus à la dernière hauteur la plus basse qu'ils n'ont pas pu franchir, les 2 athlètes devront tenter un essai à cette hauteur, s'ils réussissent, la barre sera élevée de 2cm, s'ils échouent, elle sera abaissée de 2cm, jusqu'à ce qu'ils se départagent.